

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du 14 octobre 2024
au siège 34 Grand 'Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE, le QUATORZE du mois d'OCTOBRE à 17h45, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 07 octobre 2024.

Présents : Madame LAMARQUE et Messieurs CORRADI, FAVIER, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MULLER, MUNIER et SCHWEIZER.

Membre ayant donné procuration : M. BOLTZ à M. FOURNIER

Absents excusés : Mme VANNI et M. ROVIERO

Le Président ouvre la séance à 17h45, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Intervention du Lieutenant-Colonel CHARMETANT, sur le parcours de la défense et de la citoyenneté.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 09 septembre 2024.

DB 2024-91 - Gestion et animation du Pôle d'Accompagnement des Porteurs de Projets de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle pour une durée de 14 mois - Attribution du marché

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, par 8 voix POUR et 2 ABSTENTIONS,

- DÉCIDE d'attribuer le marché « Gestion et animation du Pôle d'Accompagnement des Porteurs de Projets » à la société INTERFACES SAS – 26 rue Bosquet 75 007 PARIS, pour une durée de 14 mois et pour un montant de 119 261 € HT,
- Et AUTORISE le Président à signer l'ensemble des pièces du marché à passer à cet effet.

DB 2024-92 - Parc d'Activités Communautaire « Champelle » - Cession de terrains à la Société « La Fournée Dorée »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de la cession des terrains indiqués ci-dessus au profit de la Société « La Fournée Dorée » ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
- DÉCIDE de passer outre l'estimation de « France Domaines » fixant la valeur de ces terrains à 10 € / m² HT et de fixer le montant de cette cession au prix bilan de la ZAC, soit 12 € / m² HT pour la partie des terrains situés hors plateforme et 19,08 € / m² HT pour la partie des terrains plateformes,
- DÉCIDE de renoncer purement et simplement sans aucune indemnité à l'accession à la propriété des constructions édifiées sur les terrains objets des présentes au profit de l'acquéreur,
- Et AUTORISE le Président à signer tous les documents se rapportant à cette cession.

DB 2024-93 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions (ancien dispositif)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 500 € à un particulier dans le cadre de la d'isolation thermique,
- Et DÉCIDE de procéder à son versement.

DB 2024-94 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions (nouveau dispositif)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, pour un montant total de 4000 €, dans le cadre de la Campagne d'isolation thermique,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2024-95 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, pour un montant total de 987 €, dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2024-96 - Opération Ravalement de façades – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers pour un montant total de 4 000 €, dans le cadre de la Campagne de ravalement de façade,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2024-97 - Marché de tri, conditionnement et reprise des déchets issus de la collecte sélective – Attribution

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer le marché de tri, conditionnement et reprise des déchets issus de la collecte sélective à la société CITRAVAL - Chemin de Ramonville, 57120 ROMBAS, pour un montant de 2 918 350 € HT et des recettes de reprise des matériaux d'un montant de 1 433 600 €,
- Et AUTORISE le Président à signer le marché.

DB 2024-98 - Marché de location de conteneurs à biodéchets et traitement des biodéchets – Attribution

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de signer le marché correspondant au lot 1 : location de conteneurs aériens pour la collecte des biodéchets en points d'apport volontaire, avec la société RECYBIO, 44 route industrielle de la Hardt, 67120 MOLSHEIM, pour un montant de 89 280 € HT, soit 94 190,40 € TTC ;
- Et DÉCIDE de relancer une procédure sans mise en concurrence et sans publicité pour le lot 2 correspondant au traitement des biodéchets.

DB 2024-99 - Transfert de la déchèterie d'AMNEVILLE (Moulin Neuf) – Location de terrain – Acceptation

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de signer un bail emphytéotique avec la Société « Rombas Industry SAS » pour la location du terrain en vue de la réalisation du projet de nouvelle déchèterie, sur une durée de 25 ans et pour un montant de 24 000 € HT/an,
- Et AUTORISE le Président à signer le bail.

DB 2024-100 - Appel à projet Trame Verte et Bleue – Candidature de la CCPOM

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de répondre à l'appel à projet Trame Verte et Bleue lancé par la Région Grand Est, l'Agence de l'Eau, la DREAL et l'Office Français de la Biodiversité,
- Et AUTORISE le Président à signer tous les documents y afférents.

DB 2024-101 - Transition Ecologique et Energétique - Fonds vert local – Attribution de fonds de concours

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que Messieurs FAVIER et CORRADI n'ont pas participé au vote concernant leur commune,

- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, d'un montant de 21 696 € HT, à la ville de Bronvaux, pour son projet de modernisation de l'éclairage public, dans le cadre du Fonds vert local,
- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, d'un montant de 15 515 € HT, à la ville de Vitry-sur-Orne, pour son projet de rénovation de l'éclairage public rue Aragon, dans le cadre du Fonds vert local,
- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, d'un montant de 42 085,86 € HT, à la ville de Vitry-sur-Orne, pour son projet de plantation d'arbres et d'arbustes sur plusieurs espaces verts en ville, dans le cadre du Fonds vert local,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2024-102 - Développement de la pratique cyclable – Aide à l'acquisition de vélos – Versement de l'aide

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers pour un montant total de 450 € dans le cadre du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos.

DB 2024-103 - Dispositif « Taties à toute heure » - Conventonnement avec l'association « Alys » - Avenant n°1

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'abonder le montant de la subvention attribuée à l'Association « Alys » dans le cadre du dispositif « Taties à toute heure » à hauteur de 1 000 €,
- Et AUTORISE le président à signer l'avenant à passer à cet effet, ainsi que tous les documents y afférents.

DB 2024-104 - Recrutement d'un Conseiller Numérique pour les Maisons « France Services » - Renouvellement d'une convention avec l'Etat pour le financement du poste

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de renouveler la convention passée avec l'Etat pour le financement du poste d'un Conseiller Numérique pour les Maisons « France Services »,
- Et AUTORISE le Président à signer cette convention ainsi que tous les documents y afférents.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités
- Tableau de bord financier
- Tableau de bord « Ordures Ménagères »
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades »
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat »
- Tableau de bord « Isolation thermique »
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme »
- Tableau de bord « Petite Enfance »
- Tableau de bord « Action sociale »
- Tableau de bord « Maisons France Services »
- Tableau de bord « Aide aux équipements de développement durable »
- Tableau de bord « Fonds de concours pour la transition écologique et énergétique »
- Tableau de bord « Mobilité »
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19H15.



Le Président
onel FOURNIER